

Termes de Reference pour Recrutement d'un cabinet d'audit

01/X1ZR48/2025/CRRDC/CRS du 10 octobre 2025

I. Introduction

La Croix Rouge de la RDC souhaite engager les services d'un cabinet d'audit international pour le projet *Sociétés Nationales Durables et de Communautés Résilientes* en sigle SNSRC dans le cadre de l'accord de partenariat signé tel qu'amendé entre la Croix Rouge de la République Démocratique du Congo (CR RDC) et la Croix Rouge Suédoise (CRS) en janvier 2025. L'audit financier aura lieu dans la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC). L'audit doit être mené suivant les standards internationaux reconnus par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC). La vérification doit être effectuée par un auditeur externe, indépendant et qualifié **membre de IFAC** (comptable public agréé / comptable public autorisé).

1. Programme de Sociétés Nationales Durables et de Communautés Résilientes

Description Programme	du	La Croix-Rouge Suédoise reçoit un financement de Sida CivSam pour mettre en œuvre un programme de développement de trois ans appelé Programme pour des sociétés nationales durables et des communautés résilientes. Le budget total du programme est de 60 658 436 SEK. L'objectif global du programme est le suivant : La résilience des individus et des communautés est renforcée par l'autonomisation, la participation et des sections de Sociétés Nationales fortes capables de mobiliser les communautés et les volontaires, permettant ainsi une action locale pour un changement durable. Le programme comprendra cinq projets qui seront mis en œuvre dans cinq pays différents notamment le Bangladesh, la Palestine, Soudan du sud, le Liberia et la République Démocratique du Congo. -République Démocratique du Congo (2022-2024) Pour la RDC, le projet comprendra deux composantes : une composante de résilience communautaire et une composante de développement des Sociétés nationales. Partie 1 : Résilience Communautaire
--------------------------	----	--

6

Focus du projet : Activités de résilience communautaire dans un ou plusieurs des domaines suivants, en fonction des besoins réels des communautés et des capacités/domaines d'intervention de la Société nationale.; • WASH • Santé • Adaptation au changement Climatique • Solutions basées sur la nature.

Le projet devra également inclure des activités de plaidoyer pour aider les communautés à se mettre en relation avec les ONG et les autorités locales et à plaider en leur faveur pour les besoins que la Croix-Rouge ne peut pas satisfaire.

Partie 2 : Développement de la société nationale (NSD)

Zone géographique d'intervention : Siège & branche de Kinshasa dans le cadre des activités de résilience communautaire.

Domaine technique : Gestion des volontaires, réponse verte, engagement et responsabilité communautaires (CEA), protection, genre et inclusion (PGI), suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (MEAL/PMER), la connectivité et lutte contre la fraude et la corruption.

Niveau Siège CRRDC : L'accent sera mis sur un ou deux des sept domaines cités. La Société Nationale, en coordination avec le représentant pays de la CRS, déterminera le ou les domaines en fonction de ses priorités stratégiques et de ses besoins.

Les deux domaines choisis sont : La gestion de volontaires et le PMER.

Niveau branche de Kinshasa : L'accent sera mis sur l'ensemble des sept domaines (gestion des volontaires, réponse verte, CEA, PGI, MEAL, la connectivité et la lutte contre la fraude et la corruption), La connectivité (c'est-à-dire la capacité à travailler avec d'autres acteurs, à établir des liens avec eux et à les défendre) devra également être ajoutée comme septième composante au niveau de la branche.

Objectifs du programme

- Renforcer la résilience individuelle et communautaire par l'autonomisation, la participation et des branches forts de la Société Nationale capables de mobiliser les communautés et les volontaires, permettant une action locale pour un changement durable

	• Améliorer les conditions, les aptitudes et pratiques de la communauté en matière de la santé et de l'hygiène. • Accroître la capacité des femmes, des filles, des hommes et des garçons dans les communautés ciblées, à faire face, atténuer, se préparer et répondre aux catastrophes liées aux inondations et à l'adaptation au changement climatique. • Améliorer la cohésion sociale et la connectivité des communautés ciblées. • Améliorer la capacité PMER de la Société National • Améliorer la capacité de Gestion des volontaires de la Société Nationale. • Renforcer les capacités des Branches et communes/territoire dans la réponse au besoin et aux risques des plus vulnérables.
Durée du programme	Phase de démarrage et de planification : Janvier- Août 2022 Phase de mise en œuvre : Octobre 2022-Décembre 2024 Phase de transition (bridge) : Janvier 2025-Septembre 2025
Zone d'Intervention	Ville Province de Kinshasa, Communes de Matete et Kisenso dans les quartiers Maziba, Kisenso-Gare, Dingi-Dingi et Nsola.
Bénéficiaires cible	112 416 personnes
Type de Partenariat	Coopération bilatérale entre la Croix-Rouge de la RDC et la Croix-Rouge Suédoise
Donateurs	Swedish Civil Society Organisations (SIDA CivSam)
Période à auditer	Du 01 janvier 2025 au 30 Septembre 2025
Accounting System	Comptabilité de trésorerie
Budget à auditer	409 165 USD
Estimation du nombre de transaction et de pièces justificatives	6 classeurs/dossiers

II. Objectifs et portée de l'audit

- Examiner le rapport financier pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 septembre 2025 tel qu'il a été soumis au donateur.
- Exprimer une opinion d'audit selon ISA 800/805 et répondre aux procédures convenues selon ISRS 4400 sur les rapports financiers du projet SNSRC soumis au donateur, conforme aux états comptables de la Croix Rouge RDC et aux attentes de la Croix-Rouge Suédoise relatives à l'information financière.
- L'auditeur doit, sur une base d'échantillons, examiner qu'il existe des documents justificatifs relatifs aux dépenses déclarées. La taille du test doit être basée sur l'analyse des risques de l'auditeur et

?

cela devrait être indiqué dans le rapport. L'auditeur doit signaler le montant identifié s'il y a des pièces justificatives manquantes.

III. Le rapportage

- Le rapport de l'audit indépendant doit inclure les points essentiels suivants :
- Le rapport d'audit doit contenir des détails concernant la méthodologie d'audit utilisée et la portée de la vérification.
- Le rapport d'audit indépendant doit contenir l'assurance que la vérification a été effectuée conformément aux normes internationales et par un auditeur qualifié.
- Le rapport d'audit indépendant doit inclure une lettre de gestion appelé en anglais « *management letter* » afin de faire référence aux trouvailles importantes constatées au cours du processus d'audit, sans pour cela que cela reflète nécessairement l'avis de l'auditeur.
- Le rapport d'audit indépendant doit comporter un avis d'audit conformément aux standards l'ISA 800/805 et ISRS 4400.
- Le rapport d'audit indépendant doit contenir la signature de l'auditeur responsable (et non seulement le cabinet d'audit) et le titre de ce dernier.
- Le rapport d'audit indépendant doit être produit en anglais et français ainsi que ses annexes.

IV. Lettre de gestion ou "Management Letter"

- La lettre de gestion du vérificateur doit contenir les constatations de vérification effectuées au cours du processus d'audit.
- Il doit indiquer quelles mesures ont été prises à la suite de vérifications antérieures et si les mesures prises ont été adéquates pour faire face aux insuffisances signalées.
- L'auditeur doit formuler des recommandations pour remédier aux faiblesses identifiées. Les recommandations devraient être présentées en priorité

V. Durée de la mission

De la planification, évaluation, exécution et conclusion : la mission d'audit doit se dérouler sur une **durée totale de 30 jours calendaires et soumettre le rapport final au plus tard le 10 janvier 2025.**

VI. Clause de dommages-intérêts :

Veuillez noter que la livraison de produits en dehors du calendrier de livraison convenu, sans justification acceptée par la CRRDC, peut faire l'objet d'une déduction de la facture de 0,1 % par jour de retard jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur totale du contrat.

VII. Critères de sélection

1. Critères administratifs

- **Existence légale et conformité:** Le cabinet doit être dûment enregistré et autorisé à exercer en RDC.
- **Expérience internationale :** Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation d'audits pour des projets financés par des bailleurs internationaux.
- **Références :** Présenter des références vérifiables d'audits similaires réalisés au cours des 3 dernières années.
- **Indépendance :** Le cabinet doit être indépendant de l'entité auditée pour garantir l'objectivité de l'audit.

2. Critères techniques

- **Méthodologie d'audit :** Décrire clairement l'approche, les outils et les normes utilisées ISA – International Standards on Auditing.
- **Composition de l'équipe :** Fournir les CV des auditeurs clés, avec des qualifications professionnelles et une expérience pertinente.
- **Capacité à auditer selon les normes internationales :** Le cabinet d'audit externe doit être membre d'un organisme professionnel reconnu par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), ou disposer d'une accréditation équivalente attestant de sa conformité aux normes internationales d'audit.
- **Plan de travail:** Proposer un calendrier réaliste avec les étapes clés de l'audit.

3. Critères financiers

- **Offre financière détaillée :** Présenter une proposition budgétaire claire, ventilée par poste (honoraires, frais de déplacement, per diem, etc.).
- **Rapport qualité/prix :** L'évaluation doit tenir compte de la compétitivité de l'offre par rapport à la qualité technique proposée.
- **Conditions de paiement :** Définir les modalités de paiement (ex. : acompte, paiement à la livraison du rapport final).

VIII. Procédures et délais de soumission

Le dossier de soumission doit contenir :

1. OFFRE ADMINISTRATIF

Pièce	Désignation
1	Une lettre de soumission dûment remplie, signée par le représentant légal du cabinet
2	Attestation de régularité fiscale (copie de certificat de situation fiscale à jour)
3	Une preuve d'enregistrement légal du cabinet (extrait de registre de commerce RCCM)
4	Attestation de régularité sociale (paiement des cotisations sociales)
5	Une copie d'attestation bancaire au nom du cabinet

2. OFFRE TECHNIQUE

Pièce	Désignation
1	Références professionnelles ; liste des audits similaires réalisée, avec les coordonnées des clients et copie des contrats pour les 3 dernières années (2023-2025).
2	Planning de travail de la mission avec chronogramme et durée proposée.
3	Accréditation comme membre reconnu par l'IFAC.
4	Composition de l'équipe et leurs CV

3. OFFRE FINANCIERE

Pièce	Désignation
1	Une lettre de proposition financière indiquant le montant total, signée et datée
2	Tableau détaillé des honoraires et frais de débours
3	Modalité de paiement

Les offres techniques et financières doivent être soumis par courriel électronique aux adresse suivantes : sgcrrdc@croirouge-rdc.org, c.nguba@croixrouge-rdc.org, Paloma.Diaz@redcross.se, Safari.Bidashimwa@redcross.se.

Avec pour objet : **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 01/X1ZR48/2025/CRRDC/CRS Projet SNSRC** au plus tard le mercredi 22 octobre 2025 à 16h30'.

Pour la Croix-Rouge de la RDC

 **Madame Gloria LOMBO**
Secrétaire Général

Retour à la liste